

Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes

Joyeuses Fêtes

et

Bonne année 2014

Madame, Monsieur,

Vous avez en main la dernière gazette de la mandature 2008-2014. 2013 aura été l'année de beaucoup de déconvenues, et les agitations diverses, souvent violentes et destructrices qui ont marqué sa fin, ne sont pas rassurantes. Destructrices d'entreprises également.

Ainsi, beaucoup de familles seront touchées par les pertes d'emploi dans l'industrie locale. Espérons que les cellules de reclassement arriveront à trouver la meilleure compensation possible à ces malheurs. Nous leur souhaitons bonne chance !



La communauté de communes vous a accompagnés durant toutes ces années en faisant un maximum pour notre petite enfance, enfance et jeunesse. Mais pour assurer les services créés ou repris, en l'occurrence l'ouverture de périscolaires et de cantines, et la reprise de la Maison de l'Enfance, nous avons été contraints d'augmenter les taxes que vous payez, dans le global des taxes communales et départementales.

Les deux fortes augmentations ont permis d'obtenir un fonctionnement correct de nos actions et investissements, dans un cadre financier sain pour l'avenir. Nous sommes actuellement aux taux de la plupart des intercommunalités.

Vous trouverez par ailleurs tout au long de la gazette les autres réalisations de l'année. Pour diverses raisons nous n'avons malheureusement pas pu achever le programme de lutte contre les coulées d'eau boueuse ; ce sera fait en 2014.

Enfin, pour les élections municipales de mars 2014, les noms des futurs délégués à la communauté de communes seront fléchés sur les listes électorales qui se présenteront à votre vote.

La préfecture a confirmé le nombre de délégués que nous avions prévu : 33 titulaires et 4 suppléants (voir aussi notre Lettre d'information de mai 2013). Bon vent au futur Conseil !

Finissons sur une note un peu plus gaie en vous souhaitant de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une excellente année 2014. Rêvons qu'elle soit meilleure que 2013.

Victor RINGEISEN
Président

Quand la communauté de communes dépense 100 € en fonctionnement...



32 €	SMICTOM Redevance Ordures Ménagères
19 €	Petite enfance, enfance, jeunesse
16 €	Dotation aux amortissements et aux provisions
11 €	Rémunération du personnel
9 €	Charges courantes de fonctionnement
5 €	Subventions accordées
3 €	Reversements fiscaux aux différents fonds nationaux
3 €	Indemnités des Elus
2 €	Intérêts des emprunts

Pays de
Wissembourg





Seniors en vacances,



En 2013, pour la 4ème année consécutive, nous avons organisé, en partenariat avec l'ANCV, le voyage pour les seniors de notre territoire.

Un groupe de 52 personnes est ainsi parti à la découverte du Golf de Saint Tropez au Club Vacances LE REVERDI.

En 2014 nous souhaitons faire découvrir à nos seniors la montagne et la belle Ville d'Evian les Bains en Haute Savoie.

Voici le programme pour le séjour du 14 au 21 juin 2014.

- 1er jour** Arrivée en fin d'après midi au village « Lac et Montagne ». Dîner et soirée de présentation au village
- 2è jour** **Matin** : réunion d'accueil – apéritif de bienvenue - Déjeuner
Après-midi : pétanque ou tournoi de cartes
Dîner et soirée jeux au village
- 3è jour** **Matin** : découverte de l'environnement proche et notamment des bords du lac Léman - Déjeuner
Après midi : excursion demi-journée - Genève (100 km A/R)
Magnifiquement située sur les rives du plus grand lac d'Europe occidentale, au pied du Jura et aux portes des Alpes, Genève, ville internationale, d'eau et de verdure, possède tous les atouts pour vous charmer. La beauté de son site, la proximité immédiate d'une prestigieuse région alpine et sa situation privilégiée sur les grands axes de l'Occident la désignent tout naturellement comme l'un des grands pôles européens du tourisme. Tour de ville et des quartiers internationaux en autocar – En cas de pluie, visite libre du Muséum d'Histoire Naturelle (fermé le lundi)
Dîner et diaporama au village
- 4 è jour** **Matin** : petite balade dans Evian et temps libre en ville - Déjeuner
Après-midi : thé dansant
Dîner et loto au village
- 5è jour** **Journée excursion** : Annecy (220 km A/R)
Départ pour la vallée de l'Arve, Cluses, le col de la Colombière à 1 648 mètres (sauf en cas d'enneigement), porte des Aravis. Vous découvrirez le village du Grand-Bornand, station de sport d'Hiver et ses hameaux aux chalets traditionnels, recouverts en tavaillons (tuiles de bois). Puis direction Annecy. Déjeuner au restaurant. Visite libre du vieil Annecy et temps libre. Retour par l'autoroute.
Dîner et soirée cartes au village
- 6è jour** **Matin** : libre, détente - Déjeuner
Après-midi : jeux de l'esprit : tarot, scrabble ou bridge
Dîner et soirée dansante au village
- 7è jour** **Matin** : marché à Evian (3 km A/R) - Déjeuner
Après-midi : tournoi de cartes
Dîner et soirée groupe musical ou spectacle au village
- 8è jour** **Départ** après le petit déjeuner et fourniture d'un pique-nique à emporter pour le déjeuner

L'ordre de ces visites peut être modifié en fonction de la disponibilité des sites et des conditions météorologiques



EVIAN-LES-BAINS Haute-Savoie

Votre séjour tourisme 2014

Du Léman au Mont-Blanc 8 jours / 7 nuits

L'eau des montagnes suisses – avec leurs glaciers, leurs aiguilles, leurs séracs et leurs crevasses - va, de torrents en cascades, de ruisseaux en rivières, jusqu'au majestueux lac Léman. Et l'eau d'Evian est le joyau de ces précieuses perles.



Le nombre de places étant limité à 53, la priorité sera donnée aux personnes qui n'ont encore jamais participé au programme « SENIORS EN VACANCES ».

Rappel :

Peuvent participer au programme « SENIORS EN VACANCES » les personnes retraitées ou sans activité professionnelle, âgées de 60 ans ou plus et habitant sur le territoire de notre communauté de communes (le seuil d'âge peut être ramené à 55 ans pour les personnes en situation de handicap. Sous réserve des places disponibles les personnes habitant en dehors de notre communauté de communes seront également acceptées).

**PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITE EN COURS DE
VALIDITE POUR LA SUISSE**



A partir du 3 février 2014
vous pourrez contacter **Anna KUBIAK**
03.88.05.35.56 - a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr
pour retirer le dossier d'inscription
(date limite de dépôt des dossiers complets : 14 mars 2014)



SUBVENTIONS POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE

A NOTER ! NOUVELLE PROCEDURE POUR LES MAISONS CONSTRUITES AVANT 1900
Le dossier de demande de subvention doit être déposé avant le commencement des travaux **à la fois** :

AU CONSEIL GENERAL DU BAS RHIN
Direction de l'Habitat
Hôtel du Département - Place du Quartier blanc
67964 STRASBOURG Cedex 9

Pour les modalités du dossier, vous pouvez prendre contact avec l'opération suivi-animation du PIG qui pourra vous aider à monter le dossier de demande de subvention.

Jean-Marie THOMANN - URBA CONCEPT
03 88 68 37 00
urba-concept@wanadoo.fr

**A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS DE WISSEMBOURG**
4 quai du 24 Novembre
BP 80023 – 67161 WISSEMBOURG Cedex

Pour les modalités du dossier, vous pouvez prendre contact avec

Carine FRITZ
03 88 05 35 50
c.fritz@cc-pays-wissembourg.fr

TRAVAUX DE RENOVATION EN PERSPECTIVE ?

Sachez que la communauté de communes du Pays de Wissembourg et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord vous donnent accès à des conseils gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent des bâtiments construits avant 1948 * : état des lieux, travaux de réhabilitation, aménagement des combles et des granges, extensions, amélioration énergétique, aides financières. Les architectes conseil vous aident à avancer dans votre projet.



Contact :
Anne RIWER
(chargée de mission patrimoine bâti)
03 88 03 29 10
a.riwer@parc-vosges-nord.fr

Retrouvez le programme « habiter autrement » sur www.parc-vosges-nord.fr

* Pour les bâtiments construits après 1948, contactez le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 67).

DERNIERES ACQUISITIONS

La communauté de communes du Pays de Wissembourg a procédé à l'acquisition d'un véhicule frigorifique et l'a mis à disposition de l'ABRA-PA dans le cadre de sa mission de portage de repas aux personnes âgées.

Le coût de cet utilitaire Citroën Berlingo de 21 400 € HT a été subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Général du Bas-Rhin.

Un chapiteau supplémentaire, d'une dimension de 7m x 14m, a également été acquis pour un montant de 14 500 € HT auprès de l'entreprise LOSBERGER. Egalement subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Général du Bas-Rhin, il complètera la banque de matériel.



MANIFESTATIONS CULTURELLES

SOUTIENS FINANCIERS APPORTES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

• FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE	10 000 €
• RAMP'ART FESTIF	5 500 €
• FESTIVAL PHOTO NATURE	3 000 €
• FESTIVAL DE JAZZ TRANSFRONTALIER	1 500 €
• GALERIE MOBILE ITINERANTE TRANSFRONTALIERE	1 500 €

UNE RÉPONSE POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Le service d'accueil de jour pour personnes âgées (SAJ) existe à Wissembourg depuis 2005, grâce à la volonté du centre hospitalier de Wissembourg et à l'aide de la communauté de communes du Pays de Wissembourg. Pour y accueillir à la journée des personnes âgées dépendantes, la communauté de communes met gratuitement à la disposition d'une équipe de professionnels hospitaliers, et depuis toutes ces années, des locaux entièrement rénovés, et prend à ses frais les charges qui s'élèvent à environ 4 000 €.

Pour la personne âgée accueillie, le SAJ propose des ateliers d'activités et des ateliers thérapeutiques. Pour la famille, c'est un moment de répit, mais aussi un espace d'écoute et de parole et la possibilité de rencontrer d'autres familles vivant des situations identiques.

Le SAJ de Wissembourg est
ouvert les lundis, mercredis et vendredis
au rdc de la villa Germania
25 rue Bannacker
67160 WISSEMBOURG
Pour tout renseignement :
03 88 94 97 40
saj@ch-wissembourg.fr



L'animation enfance et jeunesse

du pays de Wissembourg

Animation enfance

A la rentrée, deux nouvelles cantines scolaires ont vu le jour : Schleithal et Riedseltz.

La cantine de Schleithal fonctionne en mode cantine le midi, mais également le soir après l'école, dans les anciens locaux du tennis club, entièrement dédiés à cette nouvelle fonction, sous la responsabilité de Christel Dollé.

La cantine de Riedseltz fonctionne uniquement le midi. Victoria Gentes accueille les enfants de Riedseltz et d'Ingolsheim dans le local du football club de Riedseltz.

A Climbach, les enfants sont pris en charge pendant la pause de midi depuis la rentrée scolaire 2010. Quelques activités sont au programme : la création et l'animation de l'atelier théâtre pour les enfants de primaire, l'animation de l'atelier danse-chorégraphie pour les 10-16 ans. L'année passée les enfants ont participé à la fête de Noël et ont réalisé et vendu des couronnes de l'Avent.



Thèmes, grandes lignes et évènements de l'année scolaire 2012-2013 :

Périscolaire « La Ruche » à Wissembourg :

- Sur le thème « voyage à travers la France » : découverte de sa géographie, sa culture, sa cuisine.
- Musique : avec la création d'un groupe de rock « les rock pschuttt », une initiation au hip hop, à la salsa, au rap, au slam.
- Club scientifique de conception et de fabrication de micro-fusées.
- Spectacle de Noël.
- Participation au Jardin de la Culture.
- Intervention de la ludothèque.

Accueil de loisirs des vacances 2013 sur le thème des « 5 sens » pour les vacances de février, « D & Co » du 15 au 26 avril et du 8 juillet au 30 août « la communication dans tous ses états ».

Accueil des mercredis au périscolaire de Wissembourg sur le thème de la découverte des métiers et passions :

- Boum, carnaval, halloween party avec de la danse, notamment africaine.
- Sorties : découverte de Wissembourg en mini train, sortie restaurant et cinéma à Haguenau, spectacle à la Nef.
- Cuisine : intervention des chocolatiers-pâtisseries de REBERT, confection de galettes des rois, crêpes party.
- Bricolage : décors de Pâques, fabrication d'un robot, confection de costumes.
- Visites : chez les pompiers, chez les gens du voyage.

L'année 2013/2014 est consacrée à l'art avec un plongeon dans l'univers du peintre autrichien Friedensreich Hundertwasser. Véritable pionnier, il a su conjuguer art, écologie, architecture. Peintre, penseur, architecte, humaniste et écologiste, il dénonce la rigidité de l'architecture classique et prône le refus de la ligne droite. Il a pour principe la dominance de la nature, l'importance de la couleur, le refus de la conformité et de l'uniformité. Bref de quoi plaire aux enfants !



Périscolaire « Les Lucioles » à Seebach :

• Sur le thème de la communication, à travers des activités de bricolage et de cuisine, les enfants ont abordé les divers modes de communication du passé jusqu'à nos jours : pigeon voyageur, télévision, ordinateur, internet, langage des signes.

• Bricolage : confection de cœurs en pâte à sel pour la Streiselhochzeit, d'œufs de Pâques pour décorer la commune, atelier de fabrication de micro-fusées.

• Intervention de Serge Rieger (chanteur alsacien) et d'Isabelle Zermann (ludothécaire).

• Les vacances de juillet ont été l'occasion de se plonger dans le Far West. Diverses sorties étaient programmées : piscine, vélo, jeux de piste.



Périscolaire « Les p'tits Dragons » à Drachenbronn-Birlenbach :

Après une première année d'ouverture du périscolaire de Drachenbronn-Birlenbach, le bilan est plutôt positif. La fréquentation a augmenté sur la fin d'année scolaire 2012-2013 et s'est confirmée sur l'année suivante, autant pour les villages de Drachenbronn-Birlenbach que pour Cleebourg-Bremmelbach.

• Le thème retenu pour l'année scolaire 2012-2013 était les 9 arts avec la découverte d'arts méconnus par les enfants tels que architecture, sculpture, musique classique, photographie.

• Spectacle de Noël « Peter Pan » avec théâtre et ombres chinoises.

• Bricolage : atelier de fabrication de micro-fusées.

• Sorties piscines, cinéma.

• Ateliers cuisine.

• Intervention d'Isabelle Zermann (ludothécaire)

• Participation au Jardin de la Culture ainsi qu'à un concours à Strasbourg dont le thème est la réalisation d'une crèche dans une boîte à pain.

• Les vacances de juillet sur le thème de la communication ont permis aux enfants de « créer » une radio et de découvrir les divers moyens de communication. Une correspondance, qui se poursuit cette année, a été établie avec un accueil de loisirs de Seine et Marne.



Accueil des mercredis au périscolaire de Drachenbronn-Birlenbach sur la découverte des pays et de leurs cultures :

Un tour du monde au sens figuré a d'abord été effectué. Puis les p'tits dragons ont construit des jeux du monde et ont participé, en collaboration avec Isabelle Zermann (ludothécaire), à la Fête Nationale du Jeu, dans la cour de l'école de Cleebourg.

L'année 2013-2014 est consacrée aux « contes dans tous leurs états » c'est-à-dire comment raconter un conte différemment par l'intermédiaire d'un castelet, d'un kamishibai, d'un tapis à raconter, etc.



Inauguration du périscolaire de Drachenbronn-Birlenbach

Le dernier accueil périscolaire implanté sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Wissembourg, dans la commune de Drachenbronn-Birlenbach, a été inauguré le samedi 29 juin 2013 en présence des enfants qui fréquentent la structure, de leurs parents et de nombreuses personnalités. Il accueille les enfants des communes de Drachenbronn-Birlenbach et de Cleebourg-Bremmelbach.



L'investissement s'est élevé à 580 000 € HT et a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 128 000 €, de la CAF de 99 000 €, du Conseil Général du Bas-Rhin de 57 000 € et d'un fond de concours de la commune de Drachenbronn-Birlenbach de 60 000 €.



L'animation enfance c'est aussi !

- La participation au « coq'haut défi » : première édition d'une compétition de micro-fusées.

Il s'agissait pour les enfants de se glisser dans la peau d'ingénieurs de l'aérospatiale : le but du défi étant de concevoir une fusée (celle-ci embarquant à son bord un œuf de caille cru, un altimètre, un réacteur à poudre et un parachute), d'envoyer le tout à une altitude de 111 m avec un temps de vol donné et de récupérer le tout ... sans omelette ! Face à dix équipes d'adolescents venus de tous le Bas-Rhin et de Franche-Comté c'est l'équipe wissembourgeoise qui a remporté le défi !

- La participation au Jardin de la Culture.

- La participation active au festival des « cultures et danses du monde » à Haguenau et au festival « rêves de mômes » à Niederbronn.

- L'initiation à la voile à la base de voiles de Lauterbourg.

- L'organisation de tournois de foot en salle pour les 8-12 ans.

- Des journées « trappeurs » avec initiation à l'orientation et à la sarbacane.

- Des tournois FIFA 2013.

- Des sorties culturelles et ludiques.

- La formation de nombreux stagiaires BAFA (l'année dernière 11 jeunes ont pu effectuer leur stage pratique dans une des structures enfance).

- La mise en place de nouvelles structures d'accueil.





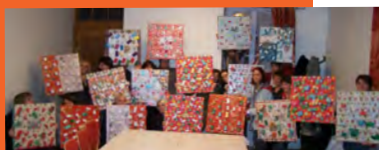
L'animation enfance et jeunesse

du pays de Wissembourg

AU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Depuis 2001 la communauté de communes du Pays de Wissembourg, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'Association Générale des Familles, propose les services d'un relais d'assistants maternels, gratuit et neutre. Lieu d'écoute, de rencontres et d'informations, aussi bien pour les assistants maternels que pour les parents ; il propose en outre diverses activités :

Pour les parents et les assistants maternels le 1er mardi du mois de 19h à 21h est l'occasion de se retrouver pour échanger autour de divers sujets (alimentation, accidents domestiques, sommeil, bricolage, ...) mais également pour aborder des questions d'ordre administratif ou juridique (impôts, congés, formation, ...) et bien d'autres choses encore pour améliorer l'accueil de l'enfant.



Pour les enfants de moins de 3 ans (accompagnés) : les lundis et mardis matins et pour préparer en douceur leur entrée à l'école maternelle :

- des activités d'éveil et de bricolage
- des séances de psychomotricité
- des séances de musique



Les liens qui se créent autour de l'enfant sont encore renforcés lors des événements exceptionnels organisés par l'animatrice du relais et qui attirent nombre d'enfants, d'assistants maternels et de parents : sortie de fin d'année, fête de Noël.

Pour plus d'informations, consultez le site internet www.cc-pays-wissembourg.fr

rubrique ENFANCE ET JEUNESSE
ou l'animatrice du relais : **Sylvie BEAU**

tél : 03 88 05 35 64 – ram@cc-pays-wissembourg.fr

A LA LUDOTHEQUE

Depuis la rentrée de septembre, la ludothèque est ouverte au public les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et les samedis de 9h à 12h. Les mardis et vendredis soirs sont consacrés à des animations dans les différents périscolaires gérés par la communauté de communes ainsi qu'au Patio à Wissembourg.

Durant les périodes de congés scolaires il est conseillé de s'adresser directement à l'animatrice

Isabelle ZERMANN

03 88 54 31 18

ludotheque@cc-pays-wissembourg.fr

A LA MAISON DE L'ENFANCE

Depuis le 1er janvier 2008 le multi-accueil de Wissembourg est sous la responsabilité de la communauté de communes du Pays de Wissembourg. Pour assurer la gestion de la structure, un contrat d'affermage a été signé avec l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin.

La crèche / halte-garderie propose :

- Un accueil régulier de 7h00 à 18h30 pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans (30 places).
- Un accueil occasionnel de 8h00 à 18h00 pour les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans (10 places).
- Le service de la restauration scolaire pour les enfants de la petite section de l'école maternelle de l'Europe (8 places).

La structure connaît un grand succès auprès des familles de notre territoire, il est donc conseillé de déposer vos demandes d'inscription le plus tôt possible.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la responsable de la structure

Véronique HOTT

03.88.54.39.42

maisondelenfance-wbg@wanadoo.fr

CHASSE TES BASKETS DES DROITS DE L'HOMME

Rencontre à Riedseltz le 15 octobre 2013

Le développement de la responsabilité et de la citoyenneté chez les jeunes de notre territoire est au cœur des préoccupations de notre collectivité.

La manifestation « Chasse tes baskets des Droits de l'Homme » organisée en partenariat avec l'association « REGARDS D'ENFANTS » et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) a été un moyen très concret et ludique pour mettre en œuvre l'enseignement de ces valeurs.

Dix-huit classes des écoles primaires du territoire du Pays de Wissembourg ont ainsi participé aux ateliers des jeux d'antan (la tomate, le bérêt, la marelle, Jacques a dit, 1 2 3 soleil, corde à sauter, ...).

Une belle journée, malgré la météo maussade, placée dans l'esprit d'amitié, d'égalité, du partage et non de compétition, à la fin de laquelle chaque enfant a reçu une médaille et le diplôme de l'Ambassadeur des Droits de l'Homme.

Nous profitons de cette rubrique pour adresser **UN GRAND MERCI :**

- à l'entreprise **CK ESPACES VERTS de Wissembourg** qui nous a généreusement offert l'arbre des Droits de l'Homme, planté pour l'occasion à Riedseltz et sur lequel les enfants peuvent accrocher de petits cœurs avec le message de leur choix,
- à la **Ferme BURGER de Steinseltz** qui a généreusement offert aux enfants participants les pommes de ses vergers,
- à **Monsieur Hubert KOLB, adjoint au Maire de Riedseltz**, qui a généreusement offert le raisin,
- au Supermarché **SHOPI de Seebach** pour l'effort sur le prix des goûters et des boissons distribués aux enfants,
- au **Docteur Jean-Luc GENTNER, médecin de la Croix Blanche**, pour son intervention auprès des enfants sur l'hygiène de vie.





L'animation jeunesse

du pays de Wissembourg

L'ANIMATION JEUNESSE POUR L'ANNEE 2013 / 2014, C'EST :



Toute l'année !

L'Animation Jeunesse a pour vocation de soutenir et d'encourager toutes idées de projets de la part des adolescents du territoire.

Pour encourager cette démarche, les animateurs se déplacent dans les communes pour différents rendez-vous ou activités. Ces derniers permettent de créer des liens avec les jeunes et de lancer la discussion. Ces rencontres sont souvent le point de départ de projets tels que les séjours. Les animateurs accompagnent ensuite les groupes constitués dans les démarches d'organisation et d'accomplissement de leurs idées. Tous les rendez-vous proposés sont consultables sur le site internet de l'animation jeunesse, dans la rubrique agenda.

Et les animateurs de poursuivre : « nous sommes également présents dans les établissements scolaires de l'intercommunalité afin d'y mener des ateliers tels que théâtre (en collaboration au collège avec Mme Bender-Dantès, professeur de français), jeux de société, film/débats, ... C'est toujours l'occasion pour nous d'aller au-devant de notre public et de cerner leurs envies et préoccupations au plus près. C'est également au collège Otfried que nous effectuons des permanences pour les inscriptions des vacances scolaires. Enfin nous soutenons les jeunes futurs animateurs en programmant durant les vacances de Pâques des stages BAFA, en collaboration avec l'AROEVEN. N'hésitez pas à vous renseigner ! »

Et même pendant les vacances !

Séjours, sorties, rencontres, ... les vacances sont le moment de rencontrer les jeunes et de faire aboutir les projets en cours. Les séjours organisés par les jeunes entre autres !

Le programme est à retrouver sur le site internet.

Si vous souhaitez être destinataire de la newsletter, il suffit d'en faire la demande par mail.

Contacts jeunesse :

Le site internet est là pour vous donner tous les renseignements dont vous avez besoin, n'hésitez pas à le consulter !

www.animjeune-payswissembourg.com

Facebook : ajpwiss

Bérengère HUBER - Animatrice-coordinatrice Jeunesse

06 88 33 79 38 - berengere-ccpw@hotmail.fr

Arnaud RAKOTO - Animateur socio-culturel

06 87 76 30 68 - arnaud-ccpw@hotmail.fr



Contacts Enfance :

Animation enfance	Raphaëla Cartier Coordinatrice FDMJC	06 76 25 80 99
Périscolaire Wissembourg	Nadine Schweighardt	06 87 92 48 86
Accueil des mercredis Wissembourg	Stéphanie Boellinger	06 70 69 82 00
Périscolaire Seebach	Béatrice Zali	06 33 30 07 96
Périscolaire Drachenbronn-Birlenbach et accueil des mercredis	Milène Benard	06 79 27 47 16
Cantine Climbach	Véronique Schmitt	03 88 94 24 20
Cantine Riedseltz	Victoria Gentes	06 89 91 28 65
Cantine Schleithal	Christel Dollé	06 81 22 56 48





L'animation jeunesse

du pays de Wissembourg

Les grands rendez-vous !

SPECTACLE PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Sur le dernier trimestre 2013 l'Animation Jeunesse et l'association Masterpeace et Junior se sont lancés un grand défi ! Créer un spectacle de danse hip hop autour du thème de la Première Guerre Mondiale. C'est un sujet qu'on n'attendait pas forcément pour des jeunes... ces derniers ont profité de la célébration du centenaire et de la Compagnie Mémoires Vives (compagnie professionnelle issue de Strasbourg) pour se saisir de la thématique et en parler.

Projet d'envergure donc qui se déroule en 2 phases. La première phase a déjà eu lieu à la fin de l'année 2013 : durant une semaine complète pendant les vacances de la Toussaint et sur 3 week-ends, les jeunes ont commencé à créer la première partie du spectacle. Le 14 décembre a eu lieu la première sortie de résidence à la Nef. Toutes les personnes investies de prêt ou de loin ont pu y assister.

La seconde phase se déroulera sur l'année 2014 avec la poursuite de la résidence de création et une sortie de spectacle pour décembre 2014.

De part ce spectacle, les jeunes ont été amenés à réfléchir à ce qu'a pu être la guerre à cette époque et plus précisément dans la région wissembourgeoise. Ils ont également pu voir que leur passion, la danse hip hop, peut ainsi servir à passer des messages et à raconter des histoires. Cette troupe a pu mettre au service de la thématique son savoir-faire autant en danse qu'en théâtre et en musique.

Spectacle pluridisciplinaire donc, ils se sont engagés et investis de manière forte et cela mérite un grand coup de chapeau !



Fort d'une première expérience en mai dernier nous renouvelons notre Jardin de la Culture ! Grande fête mettant à l'honneur autant l'Enfance que la Jeunesse, nous vous donnons à nouveau rendez-vous l'année prochaine. Le but de la manifestation : vous permettre de découvrir tout ce qui a été accompli avec les enfants et les adolescents tout au long de l'année. L'occasion également de voir les spectacles de théâtre des périscolaires mais aussi des ateliers de la jeunesse. En bref, un week-end complet pour toute la famille ! Et tout ceci se passera à la Nef à Wissembourg.

F'ESTIVAL D'ANIMATION

Depuis trois ans déjà, nous avons le plaisir de vous retrouver de mi-juillet à mi-août sur notre village d'animation estival. Durant cinq semaines toutes sortes d'activités, aussi bien culturelles que sportives, sont proposées gratuitement. C'est l'occasion de profiter du beau temps et des espaces extérieurs durant l'été.

En cas de pluie tout est fait pour vous accueillir malgré le mauvais temps, grâce au chapiteau mis à disposition par la communauté de communes.

Les espaces permanents comme le coin lecture ou la ludothèque vous permettent de vous amuser en toute liberté. Les activités quant à elles sont proposées sur inscription.

Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année et à faire le déplacement à Wissembourg pour y participer. Et nous espérons que ça va continuer !

LA MUSIQUE ACTUELLE

Voilà deux ans que l'Animation Jeunesse du Pays de Wissembourg travaille pour promouvoir les musiques actuelles sur le territoire de la communauté de communes et fédérer les musiciens. Tout a débuté par un recensement fait auprès des divers musiciens par le biais du lycée, des écoles de musique, des lieux de concerts

Aujourd'hui, six groupes s'investissent dans le projet, sans compter une dizaine de bénévoles, musiciens ou passionnés de musique. Un collectif qui rassemble des gens de tout âge, et qui ne chôme pas, notamment avec l'organisation du concert qui a eu lieu le 12 octobre 2013 à la Nef de Wissembourg. D'autres concerts seront prévus courant 2014.

Ils ont également mis la main à la pâte pour la transformation d'une partie des caves de l'ancien tribunal en salle de répétition qui sera opérationnelle en 2014.

A terme, les animateurs « jeunesse » aimeraient qu'une association locale de musique actuelle, composée des différents bénévoles, puisse porter elle-même ces projets de musique sur le Pays de Wissembourg.

Toute personne voulant rejoindre le collectif de musiques actuelles et faire partie de l'aventure est la bienvenue !





REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères est facturée aux usagers par la communauté de communes du Pays de Wissembourg, en fonction du montant à payer au SMICTOM.

Pour une meilleure gestion des factures des ordures ménagères (éviter les doubles facturations et réduire d'autant les réclamations), il est demandé à chaque usager de signaler tout changement de situation : composition du foyer, situation familiale, emménagement, déménagement, etc. Les propriétaires sont également tenus d'informer la communauté de communes des changements intervenus au niveau de leurs locataires (nom et nombre de personnes occupant le logement) et ce quelle que soit la période de l'année.

Pour tous renseignements, prenez contact avec

Véronique PONCE

03 88 05 35 70

v.ponce@cc-pays-wissembourg.fr

COMPOSTAGE



Compte tenu du changement à venir dans la collecte des ordures ménagères, il est de notre devoir à tous de réduire notre production de déchets ménagers, de s'affranchir de la collecte et du traitement de certains déchets.

La solution la plus évidente est encore de composter ses déchets organiques : épluchures, fanes de légumes, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc, retrouveront une seconde vie en retournant à la terre.

En compostant ces déchets-là non seulement vous diminuerez la quantité de déchets verts dans la poubelle et dans les déchetteries mais en plus vous valoriserez cette matière organique et obtiendrez un engrais de qualité !

La communauté de communes du Pays de Wissembourg se mobilise pour la promotion du compostage individuel depuis 2009. Pour faciliter l'engagement des personnes intéressées dans cette démarche, elle vend des composteurs en bois fabriqués par des travailleurs handicapés. Ils sont acquis au prix de 68 € ; mais grâce à la participation financière de l'ADEME, du Conseil Général du Bas-Rhin, du SMICTOM et de la communauté de communes du Pays de Wissembourg, ils peuvent être vendus aux particuliers au prix unitaire de 25 €.

Pour l'avenir, nous souhaitons en outre :

- promouvoir le compostage « en pied d'immeuble » (pour les habitants vivant dans des collectifs),
- promouvoir le compostage des « moyens producteurs » (à savoir les hôtels, restaurants, traiteurs, cantines, hôpitaux, maisons de retraite, etc),
- sensibiliser les entreprises et prestataires de service à la gestion des déchets verts.

Pour tous renseignements, prenez contact avec

Stéphanie SCHMITTER

03 88 05 35 71

s.schmitter@cc-pays-wissembourg.fr

INFORMATION SUR LA FUTURE MISE EN PLACE DE LA « REDEVANCE INCITATIVE » SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE WISSEMBOURG

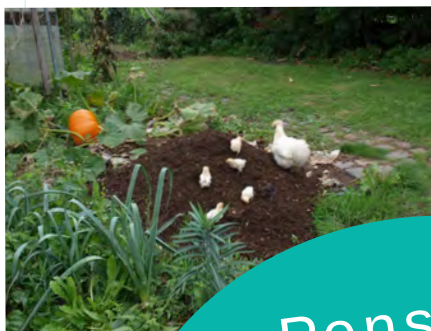
La redevance incitative ou RI, est un mode de financement du service public d'élimination des déchets qui applique des décisions du « Grenelle de l'Environnement ». Elle s'appuie sur la fréquence d'utilisation du service par l'utilisateur, c'est-à-dire la quantité de déchets produite.

On la nomme « incitative » car elle encourage l'utilisateur à modifier son comportement en augmentant son geste de tri et en diminuant ses quantités d'ordures ménagères. Elle met en usage le principe du « pollueur-payeur » et responsabilise donc plus le producteur de déchets. La RI comporte une part fixe qui couvre les dépenses non liées aux quantités d'ordures ménagères produites par l'utilisateur (abonnement au service de collecte, personnel, etc...) et une part variable liée au nombre de levées des bacs à ordures ménagères, donc aux quantités produites.

Afin de préserver les ressources et réduire les pollutions engendrées par l'activité humaine, le Grenelle de l'Environnement a fixé des objectifs à atteindre, tels que la réduction de la production d'ordures ménagères, et l'augmentation du recyclage des déchets ménagers par compostage ou autre moyen. Il devient aujourd'hui essentiel d'adopter un comportement éco-responsable, car la santé de notre planète est entre nos mains. Il est de notre devoir d'éduquer nos enfants, et ce, dès leur plus jeune âge, à prendre et garder ces bonnes habitudes.

Pour la mise en œuvre de cette redevance incitative, la totalité du parc de poubelles brunes de notre communauté de communes devra être changé au profit de bacs numérotés par puces électroniques. **Les bacs bleus ne sont pas concernés !** L'achat de ces nouvelles poubelles sera à la charge de la communauté de communes, mais pour le premier achat, le SMICTOM du Nord du Bas Rhin nous subventionnera à hauteur de 50 %. Elles seront échangées gratuitement à tous les abonnés ; les bacs actuels seront repris, mais vous pourrez aussi les conserver pour un autre usage. Le parc de poubelles à remplacer est d'environ 8 000 pièces.

Le prochain comité directeur, issu des élections de mars 2014, devra définir la meilleure solution pour harmoniser sur l'ensemble du territoire du SMICTOM un choix de volumes (bacs) et les montants des redevances.



Pensez-y !

Un geste simple et citoyen pour lutter contre le gaspillage du papier : apposez sur votre boîte aux lettres un autocollant STOP PUB

Celui-ci est disponible :

- auprès de la communauté de communes du Pays de Wissembourg
- ou rendez-vous sur le site www.ieprotegemaplanete.fr il vous sera envoyé à domicile.





Aménagement du territoire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

En séance plénière du 7 octobre 2013, le conseil communautaire a adopté le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), rendant caduc les plans locaux d'urbanisme existants. Le PLUI est applicable depuis le 10 octobre 2013 et pour les quinze prochaines années. Il expose les grandes orientations d'aménagement du territoire en fixant les possibilités d'occupation et d'utilisation des sols. Il s'impose à tous et sert de référence à l'instruction des demandes de permis de construire. Mais il n'est pas immuable ; il peut être modifié si de bonnes raisons le demandent.

Le PLUI est consultable sur le site internet dans l'onglet AMENAGEMENT DU TERRITOIRE rubrique Urbanisme. De cette façon, en sélectionnant une parcelle, chacun pourra voir les droits à construire qui la concernent.

TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES COULEES D'EAU BOUEUSE



Notre territoire étant concerné par le phénomène des coulées d'eau boueuse, la communauté de communes a décidé de s'engager dans la prévention et la protection contre les dommages. Une étude menée par SOGREAH en 2009/2010 avait permis de diagnostiquer une cinquantaine de bassins versants à risques. Compte tenu des aspects financiers, et avec le concours du maître d'œuvre Emch et Berger, seuls les travaux dits prioritaires ont été ou seront entrepris dans les communes suivantes :

Cleebourg-Bremmelbach, Drachenbronn-Birlenbach, Ingolsheim, Oberhoffen Les Wissembourg, Riedseltz, Schleithal, Steinseltz et Wissembourg-Altenstadt.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise TP ROTT et sont subventionnés à hauteur de 27% par le Conseil Général du Bas-Rhin et de 20% par l'Etat.

Sur la commune de Riedseltz, les travaux sont terminés, ils ont démarré à Cleebourg, Schleithal et Steinseltz.



CONTRAT DE TERRITOIRE

La communauté de communes du Pays de Wissembourg, ses communes membres et les syndicats spécialisés sur l'ensemble du territoire de Wissembourg ont signé, le 15 octobre 2007, pour la période 2008-2013, un contrat de développement et d'aménagement du territoire qui a permis, au niveau de la communauté de communes notamment, la réalisation des projets suivants (liste non exhaustive) :

Animation du territoire	- Renouvellement de la banque de matériel - Acquisition d'un hall de stockage - Opération Collective de Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services - Création de parcours - Petits aménagements patrimoniaux dans les communes - Acquisitions de véhicules frigo mis à disposition de l'ABRAPA
Développement culturel	- Travaux au Fort de Schoenenbourg
Développement économique	- Zones d'activités Sud extension et Est
Développement touristique	- Travaux à la Maison Ungerer de Hunsbach - Plaquettes touristiques
Equipements sportifs et socio-éducatifs	- Terrain en gazon synthétique - Structures d'accueil périscolaire - Terrains multisports dans les communes
Réseau routier	- Réfection de la rue du porche de la chapelle à Climbach

S'y rattache également un contrat de territoire jeunesse permettant de financer nombre d'animations pour les enfants et les adolescents de notre territoire.

Le montant des aides engagées à ce jour par le Conseil Général du Bas-Rhin s'élève à près de 1,8 million d'euros pour la communauté de communes du Pays de Wissembourg.

Lors de la réunion du Bureau du 16 septembre 2013, les élus ont opté pour la prolongation d'une année supplémentaire de ce contrat, soit jusqu'au 31 décembre 2014. Un nouveau contrat s'échelonnait sur une période de trois ans à compter du 1er janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2017 et s'articulera sur la base de la nouvelle génération de contrat tel que l'a défini le Conseil Général du Bas-Rhin.

Nouvelles du Pays de Wissembourg
Journal de la communauté de communes – ISSN : 1635-9593
Directeur de la publication : Victor Ringeisen
Rédaction : communauté de communes du pays de Wissembourg

Crédits photos : A. Contal / Club Vosgien / Conseil Général 67
FDMJC / Lacroix signalisation / PNRVN / RAM / communauté de communes du pays de Wissembourg
Mise en page et impression : DECODIA FR-ERSTEIN
Dépôt légal à la parution : décembre 2013

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES



Crépissage de l'Outre Forêt

En date du 23 avril 2013, a été vendu, dans la zone d'activités Sud Extension, un terrain d'une superficie de 26.57 ares à la SCI CAYA, siège de l'entreprise CAN et GUN. Celle-ci est spécialisée dans les travaux de bâtiment tels que : crépissage, isolation, peinture. Ces dernières années elle s'est peu à peu diversifiée proposant également la réalisation de chape, carrelage ou encore la couverture.

Le bâtiment vient de sortir de terre, tout comme celui de l'entreprise de « Crépissage de l'Outre Forêt » et le centre technique du Conseil Général du Bas-Rhin.



CAN et GUN



Afin d'identifier les entreprises implantées dans les diverses zones d'activités il a été décidé de mettre en place une signalétique, selon le modèle en photo.

Les entreprises qui ont donné leur accord pour y figurer, devront participer à hauteur de 50 % des dépenses.

Le marché a été attribué à la société LACROIX SIGNALISATION avec laquelle la ville de Wissembourg travaille déjà.



Centre technique CG67

Pour tout souhait d'implantation, prendre contact avec

Daniel REUTENAUER

Directeur Général des Services

03 88 05 35 55

d.reutenauer@cc-pays-wissembourg.fr

SENTIERS

SCHLEITHAL : Suivez l'anneau jaune

La mise en place des circuits pédestres annoncée il y a un an dans cette rubrique est à présent terminée. Septembre et octobre ont vu sillonner les équipes du Club Vosgien en train de planter potelets et autres balises sur les chemins en périphérie et dans le village. A relever particulièrement la renaissance des sentiers de traverse Ringgassel et Kerchegassel, qui n'étaient plus utilisés depuis des lustres.

Ce projet de circuits approuvé en juillet 2012 par le conseil municipal de Schleithal et décidé par la communauté de communes, a été confié aux bons soins du Club Vosgien de Wissembourg pour sa réalisation et son entretien futur. Il comporte quatre boucles, toujours au départ de la place de la mairie, combinables à souhait et très aisées à parcourir.

Quatre boucles

Une boucle ouest de 6,5 km baptisée « Im Ewerdorf » qui peut se parcourir en 1h45, allant de l'église protestante à la rue de la Gare en passant par le Monigweg au nord, l'église catholique et le Feldweg au sud ; une boucle centrale de 5 km (1h20) appelée Zwische d'Ringgasse ; une boucle Est de 7,5 km (2h) portant le nom de Um's Unerdorf allant du Lochweg à la rue de la Forêt et enfin la grande boucle de 8,5 km (2h15) baptisée Lengs um's Dorf desservant les deux extrémités du village.

L'installation des circuits aura nécessité pas moins de 24 potelets bois (en vente aux ateliers ONF) porteurs du balisage « anneau jaune » et la confection et le montage d'une vingtaine de panneaux directionnels. Ces derniers, situés aux différentes intersections des circuits, permettent au promeneur de bien suivre l'itinéraire de son choix.

Des liaisons vers les autres villages

Outre les boucles citées plus haut, des liaisons balisées au départ du village sont en place, permettant aux randonneurs de rejoindre d'autres bourgades faisant partie du maillage, ainsi que Wissembourg ou Lauterbourg par le sentier de grande randonnée GR53 (rectangle rouge) courant sur les mythiques Lignes de la Lauter.

Si le financement matériel a été assuré par la communauté de communes pour un montant de 1 885 €, financé à hauteur de 50 % par le Conseil Général du Bas-Rhin, la cheville ouvrière, quant à elle, a été procurée par les bénévoles du Club Vosgien de Wissembourg. Un grand merci à leurs équipes pour cette réalisation qui aura nécessité une centaine d'heures de travail.





Vous retrouverez toutes les manifestations programmées en 2014 sur le site internet de la communauté de communes dans la rubrique **TOURISME ET PATRIMOINE**.

NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE ET MODERNISATION DU SITE INTERNET

Depuis le début de l'année la communauté de communes s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle. Celle-ci permet de maintenir une cohérence graphique quels que soient les réalisations ou les intervenants. Dans la même optique elle a également remis au goût du jour son site internet devenu obsolète au fil du temps. Ces réalisations sont le fruit de l'entreprise RATATAM, subventionnées à 50% par le Conseil Général du Bas-Rhin.

www.cc-pays-wissembourg.fr 



COOPERATION TRANSFRONTALIERE

La communauté de communes du Pays de Wissembourg travaille en bonne intelligence avec la Verbandsgemeinde Bad Bergzabern. Pour instituer d'une manière plus officielle ce partenariat, une charte a été signée en mai 2012 par le Président Victor Ringeisen et le Maire Hermann Bohrer (la charte est consultable sur le site internet au niveau de « accès direct/documents à télécharger »). Cette collaboration a notamment permis d'organiser la journée SPORT, FUN & MEHR le 18 juin 2011, avec au programme une information pour les enfants et les adolescents sur les possibilités de loisirs et de parcours professionnels dans la région mais aussi la prévention contre la violence et la drogue.

Ce partenariat devra également permettre la réalisation commune de projets futurs, par exemple : la réfection du pont St Rémy, la création d'un sentier visant à promouvoir l'oenotourisme (voir le journal d'informations précédent).



Légende photo : De gauche à droite C. Glied, A. Hauck, H. Bohrer, V. Ringeisen, M. Engelhard et E. Wagner-Seifert, lors de la signature de la charte.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les nouvelles modalités de répartition des sièges entre communes membres au sein du conseil communautaire (lois du 16/12/2010, du 31/12/2012 et du 17/05/2013) entrent en vigueur pour les prochaines élections municipales. Dorénavant siègeront au conseil communautaire 33 membres titulaires et 4 suppléants, contre 36 membres titulaires et autant de suppléants actuellement.

MISSION LOCALE : ENTREPRENDS TON AVENIR !

Depuis plus de 20 ans maintenant, la Mission Locale d'Alsace du Nord accompagne les jeunes de 16 à 25 ans du territoire pour leur permettre de devenir autonome, par l'accès à la formation, l'emploi, mais aussi en les aidant à résoudre les difficultés du quotidien (logement, mobilité, etc.). La communauté de communes du Pays de Wissembourg et la ville de Wissembourg contribuent au fonctionnement de cette association qui accompagne, sur l'antenne de Wissembourg, plus de 200 jeunes du territoire tout au long de l'année. Quels que soient le niveau scolaire, les difficultés rencontrées ou le projet, tous les jeunes de 16 à 25 ans sont reçus.

La démarche est simple et se veut adaptée aux jeunes. Elle part avant tout d'une démarche volontaire de celui ou celle qui pousse la porte : « on ne vient à la Mission Locale que par la seule contrainte que représente son envie de s'en sortir ».

Vous serez accueilli par Sylvie pour apporter les premières réponses à vos questions et vous proposer de rencontrer Christine ou Eric, les conseillers. La personne qui vous recevra restera, dans la mesure du possible, votre conseiller référent pendant toute la durée de l'accompagnement. Cette particularité est très appréciée : « mes démarches sont plus efficaces puisque je n'ai pas besoin de réexpliquer à chaque fois ma situation » dit par exemple Noémie, 19 ans, qui cherche à se former et à trouver du travail dans la vente.

A cette réalité se rajoute le fait que la prise en charge sera globale et adaptée à vos besoins. Ainsi, après avoir fait le tour de votre situation, votre conseiller référent tentera de définir avec vous les étapes de votre parcours pour arriver à votre objectif. Ce parcours cherchera à vous accompagner dans tous les domaines, afin de vous aider à devenir autonome. Ainsi, on pourra vous proposer de travailler sur votre projet professionnel, envisager un retour en formation, chercher des solutions pour être mobile, répondre à vos questions de santé ou de logement. Bien sûr le conseiller Mission Locale n'est pas Superman. C'est par sa connaissance fine des différents dispositifs qui existent et du réseau des acteurs du territoire vers lesquels il vous orientera si nécessaire, qu'il vous permettra de trouver des solutions.

Sur tous les jeunes du territoire qui ont bénéficié du service de la Mission Locale l'année passée, 18 % ont accédé à une formation et 38 % ont trouvé un emploi. Alors si comme eux, vous avez envie de vous en sortir, comme le dit leur affiche « ils sont là pour toi ! ».

Contact :
Mission Locale – antenne de Wissembourg
2 A place des Carmes
67160 WISSEMBOURG
tél : 03 88 54 37 46
www.entreprends-ton-avenir.fr

